



# Education inclusive? Ecole inclusive?

**Research project Erasmus +**

**Early Detection Of Child Difficulties in Kindergarten**

Ecole Notre-Dame de la Source

Mercredi 29 janvier 2020

Ségolène LE MOUILLOUR Jacques LEGAL

# Les finalités



## Le droit

Le droit à l'éducation est un principe posé dans la **déclaration universelle des droits de l'homme de 1948** « l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de la dignité » ainsi que l'éducation « doit mettre toute personne en mesure de jouer un rôle utile dans une société libre ».

## Egalité/équité

l'égalité postule un même point de départ pour tous et une juste rétribution des mérites [...], l'équité consiste à agir de façon modulée, selon les besoins singuliers, pour pallier les inégalités de nature ou de situation ». L'égalité qualitative, n'est pas la similarité.

# textes internationaux de référence

- ONU, déclaration universelle des droits de l'homme, 1948
  - ONU, Convention internationale des droits de l'enfant, 1989
- « l'enfant physiquement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation
- UNESCO, déclaration de Salamanque et cadre d'action pour les besoins spéciaux
- L'inclusion est définie comme « un processus visant à tenir compte de la diversité des élèves et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage »
- UNESCO, principes directeurs pour l'inclusion: assurer l'accès à l'éducation pour tous, 2009
  - « l'aspect essentiel de la démarche inclusive réside dans l'adaptation du système scolaire pour permettre la réussite de tous »
  - UNESCO, UNICEF, Banque mondiale et al., Education 2030: déclaration d'Incheon et cadre d'action: vers une éducation inclusive équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous.

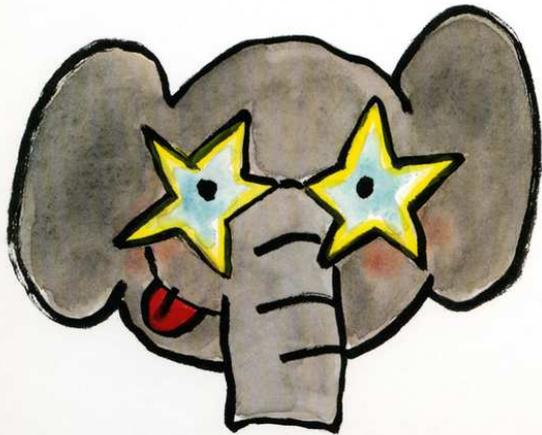
# Textes nationaux

- Loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes dites handicapées qui promeut l'intégration sociale. Mise en place du projet intégratif embryon du projet personnalisé de scolarisation (PPS).
- 1999, Plan Handiscol entérine la scolarisation des enfants et adolescents handicapés comme un droit fondamental.
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

*« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »*

# Les programmes

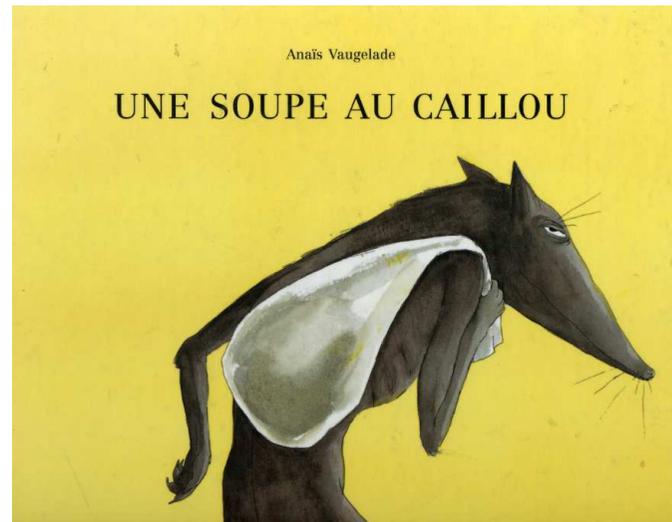
## **MES LUNETTES DE RÊVE**



Alan Mets

- Le socle commun de connaissance et de culture
- Programmes spécifiques aux cycles.
- La loi d'orientation 2013
- Temporalité
- Parcours avenir, santé,...

# Représentation psychologique du sujet



- Normal/anormal/pathologique
- Arriéré, inadapté, retard scolaire, échec scolaire, élève en difficulté, élève à besoins éducatifs particulier.
- Classification des pathologies DMS-5

Définitions issues du CIF, classification internationale du handicap et de la santé, Organisation Mondiale de la Santé, 2001 p.15

- **Capacité** : l'aptitude d'un individu à effectuer une tâche ou à mener une action.
- **Déficiences** : les déficiences désignent des problèmes des fonctions organiques ou structures anatomiques sous forme d'écart ou de perte importante. (Tout mauvais fonctionnement du corps ou de l'esprit par rapport à la normalité)
- **Participation** désigne l'implication d'une personne dans une situation de vie réelle.
- **Les limitations de l'activité** désignent les difficultés que rencontre une personne dans l'exécution d'activités. **L'incapacité** c'est l'impossibilité de vivre normalement à cause d'une déficience ou d'une maladie.
- **Les restrictions de participation** désignent les problèmes qu'une personne peut rencontrer dans son implication dans une situation de vie réelle.

- **Les facteurs environnementaux** désignent l'environnement physique et social, attitudinal dans lesquels les gens vivent et mènent leur vie.
- **Les facteurs personnels** représentent le cadre de vie particulier d'une personne qui ne font pas partie d'un problème de santé ou d'un des états de la santé. Ils peuvent inclure le sexe, l'âge, la race, les autres problèmes de santé, la condition physique, le mode de vie, les habitudes, l'éducation reçue, l'adaptation, l'origine sociale, la profession, le niveau d'instruction, ainsi que l'expérience passée et présente, (les événements vécus et les expériences de la vie) les schémas comportementaux et les traits psychologiques ou autres.
- **Les facteurs contextuels** représentent le cadre de vie d'une personne. Ils incluent les facteurs environnementaux et les facteurs personnels qui peuvent avoir un effet sur une personne présentant un problème de santé donné ou sur l'état de santé de cette personne

- Par rapport aux besoins éducatifs particuliers. Certains élèves sont concernés par l'inclusion scolaire : Elèves dyslexiques, hyperactifs, troubles du langage et de la parole, déficients moteurs, visuels, auditifs, de l'attention, autistes, polyhandicapés, malades, étrangers, primo ou nouveaux arrivants, enfants du voyage, enfants intellectuellement précoces.

# Elèves à besoins éducatifs particuliers

- On va parler de « besoins éducatifs particuliers » dès lors que ceux-ci se différencient des attentes générales. Attention, ce sont les besoins qui sont particuliers, et non pas les personnes (singulières) qui sont parties-prenantes du système scolaire.
- « La vitalité de besoins éducatifs particuliers renvoie à la capacité humaine à inventer de nouvelles normes, à la fois propres à chacun et inscrites dans le monde social. » référence est faite à CANGUILHEM Georges : le normal et le pathologique, 1966, Paris, Ed. PUF, 8<sup>ème</sup> édition, 1999.
- « D'une volonté d'amener ou de ramener l'individu vers la norme, elle (la vitalité contenue dans l'idée de besoins éducatifs particuliers) devient un travail qui étaye dans le sujet la capacité à instituer sa propre norme vitale, jusque dans la vie de la pensée » CORNUE Laurence. In VENTOSO p. 39

# Posture éducative

- La notion de besoin éducatif particulier, s'inscrit dans une relation intersubjective. De ce fait elle ne peut s'initier et se vivre que par le dialogue, l'écoute. « Par conséquent, dans la logique inclusive, l'enfant ou l'adolescent à besoins éducatifs particuliers ne peut plus être identifié par l'école comme un individu défini par les caractéristiques d'un trouble et par les carences ». La notion de besoin éducatifs particuliers invite les enseignants et les partenaires à s'appuyer sur les capacités de l'élève, à penser les contextes d'apprentissage comme des occasions de développer des potentialités, dans un ajustement permanent.

VENTOSO-Y-FONT Annick, FUMEY Julien : Comprendre l'inclusion scolaire, Canopé éditions, 2019, p.41

# Les structures



- Institutions de rattachement.
- Le système scolaire
- Classes et dispositifs
- « Le propre d'une démarche inclusive est de s'inscrire dans un dispositif élargi qui articule d'emblée les composantes sociale, éducative et thérapeutique selon les besoins de la situation. »
- Établissement.
- Projets
- Organisation interne
- partenariats

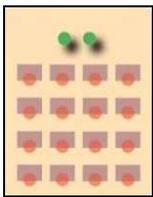
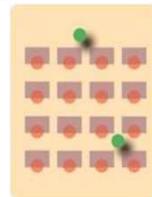
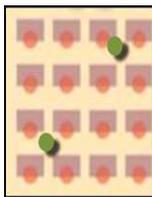
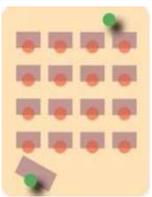
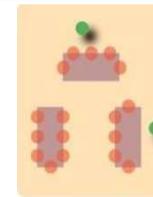
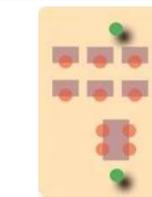
# Co-intervenir co-enseigner

- « la co-intervention se conçoit comme un processus, c'est-à-dire une dynamique qui alterne moments collaboratifs où l'on réfléchit de concert au projet des élèves accompagnés, et des moments d'action conjointe dans la classe où les actions pédagogiques et éducatives se mettent en œuvre de manière différenciée sur une base commune : objectifs de la séance, finalité de l'intervention, évaluations communes ». VENTOSO-Y-FONT Annick, FUMEY Julien : Comprendre l'inclusion scolaire, Canopé éditions, 2019, p.89

# Sept modalités

Nécessite un même espace

L' espace peut être différent

Co-enseignement			Co-présence	Co-intervention		
1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle
						

Comité national de suivi « Plus de maîtres que de classes (Rapport en ligne)

<http://cache.media.education.gouv.fr/file/10> -

[octobre/07/2/Rapport comite national suivi dispositif Plus de maitres que de classes oct2015 485072.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/10)

Diapositive issue d'une intervention à l'IFUCOME de Marie TOLLEC

# La méthode

or. cl. ac. gr. ul. ou. oi. eu. ar. il. oc. al. ie. <sup>35</sup>



le facteur porte le journal.

**our. oir. eur.**

**peur. soir. cour. fleur. voir. four.**

bon jour. bon soir. dor toir. mi roir. four mi. sar cleur.  
 cour se. va peur. bour don. de voir. cha leur. era choir.  
 un ti roir. un dan seur. u ne bourse. le pé cheur. la cour.  
 le fac teur por te le jour nal. la four che du la bou reur.  
 le cul ti va teur li ra le soir. va voir le doc teur.  
 é li a ne our le un jo li mou choir pour son pé re.

 un bourdon

 une fourche

 un sécateur

*un sécateur. le journal. la vapeur. l'abreuvoir.  
 victor a vu le facteur. andré a une fleur blanche.  
 le cultivateur a un semoir, une fourche, un butoir.*

**fourmis**

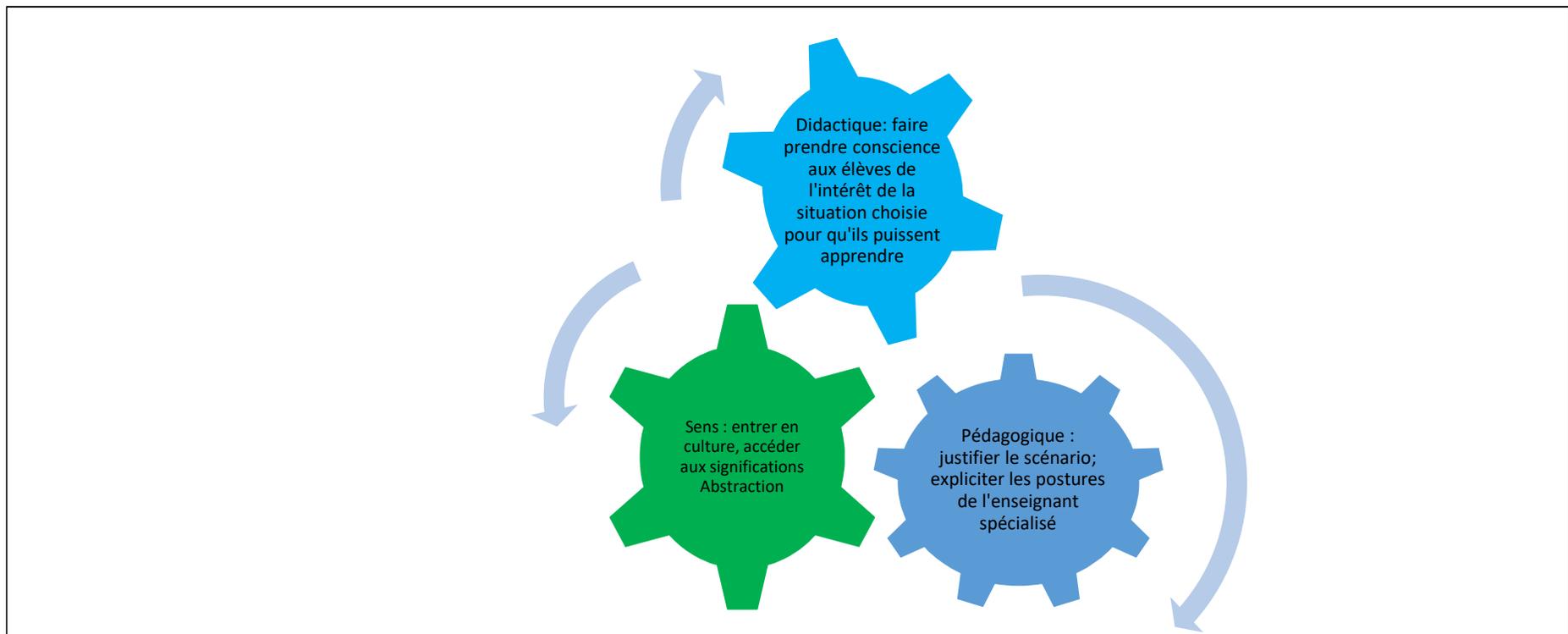
14 - 7 =	14 - 6 =	14 - =10	7 + =14
14 - 10 =	14 - 8 =	14 - =11	14 - = 5
14 - 4 =	14 - 5 =	14 - =12	13 - = 8
14 - 12 =	14 - 13 =	14 - = 9	10 + =13
14 - 11 =	14 - 9 =	14 - = 7	8 + =14

**fleurs**

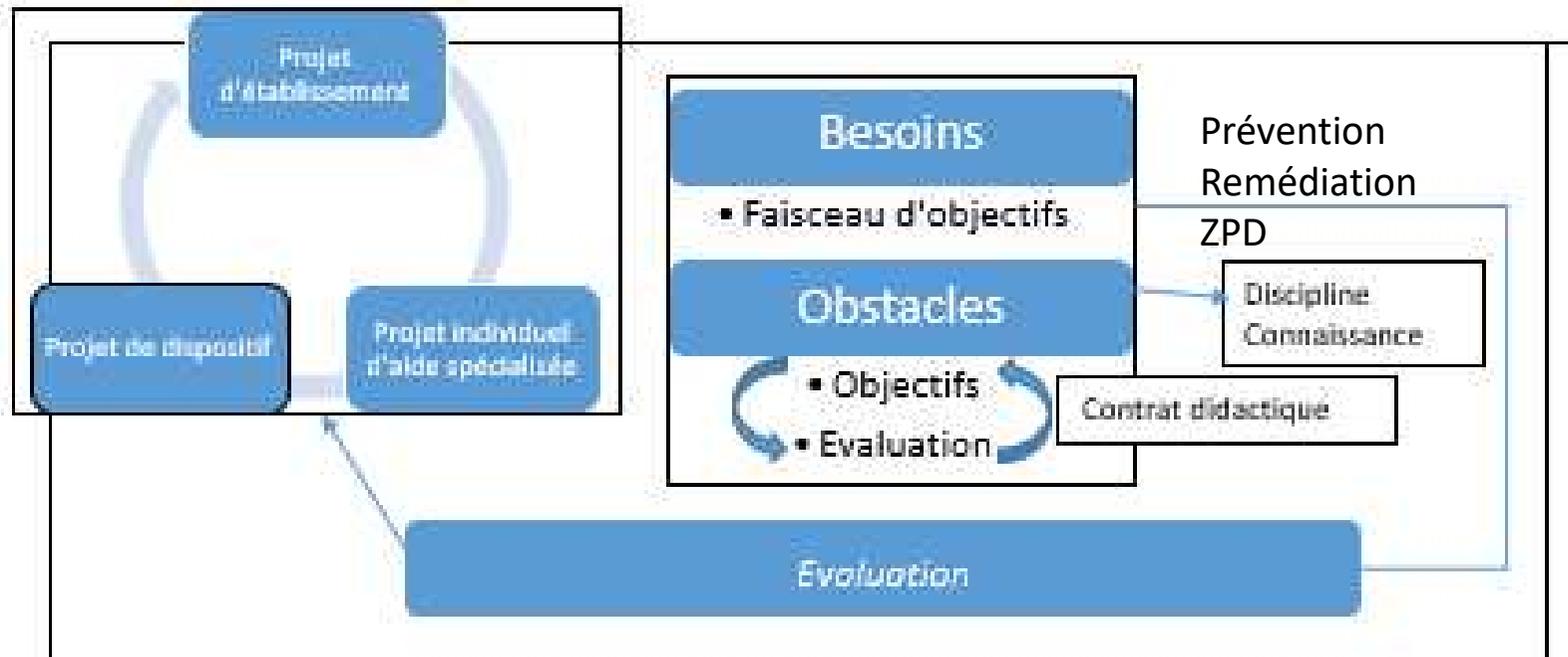


- Conception des apprentissages - Démarches- Postures - Evaluation – Didactique - Pédagogique- Management (collaboratif).
- L'élève avec besoins éducatifs particuliers n'est pas à réadapter. L'adaptation est un processus inhérent à l'apprentissage. L'intelligence du sujet se construit à partir de l'expérience dans un monde dans lequel il interagit. Elle se pense dans un autre paradigme que celui de programmes qui cherchent réadapter un élève à un milieu donné (la classe) à force d'actions fondées sur le redressement, le renforcement (Skinner).
- « la difficulté scolaire est inhérente au processus même de l'apprentissage et pas seulement du fait de l'apprenant » VENTOSO-Y-FONT Annick, FUMEY Julien : Comprendre l'inclusion scolaire, Canopé éditions, 2019, p.56

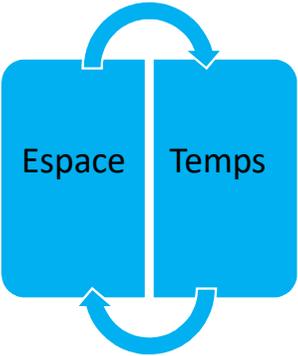
# Deux questions structurantes



# Dimension didactique



# Dimension pédagogique

<b>Médiation</b>  	<b>Instrumentale</b>	<b>Matériel de modélisation</b> <hr/> Images <hr/> Organisation de l'espace <hr/> Formes et genres de textes <hr/> Documents sonores <hr/> Langage corporel
	<b>Relationnelle</b>	<hr/> Démarches <hr/> Délégation <hr/> Etayage <hr/> Métacognition <hr/> Conduites discursives <hr/> Guidance/guidage. Laisser l'élève se tromper? <hr/> Conflit sociocognitif

# Penser l'école inclusive

L'adjectif inclusif(ve) ne renvoie pas à un état de fait posé une fois pour toute parce que des élèves « sont inclus » dans l'établissement, mais au processus en cours de réalisation, une dynamique, où des actions conjointes articulées par des orientations partagées permettent à chaque élève de trouver une place d'apprenant.

« Toute situation d'inclusion scolaire se définit comme un processus constructif qui repose sur l'action et l'autonomie des personnes concernées : élève, professeur, intervenant spécialisé, parents, partenaires. Dans cette perspective, l'ouverture prend le pas sur la fermeture, mais pour la société et l'école, il n'est plus tellement question de s'ouvrir que d'assumer la responsabilité de sa diversité »

- VENTOSO-Y-FONT Annick, FUMEY Julien : Comprendre l'inclusion scolaire, Canopé éditions, 2019, p.32

# Définitions rédigées par les enseignants de l'école Notre-Dame de la Source

- Accueillir des enfants différents, ayant des besoins spécifiques particuliers dans le but de les confronter à un groupe pour découvrir, apprendre, se développer.
- Ecole qui s'adapte pour tous selon les besoins de chacun, handicapé ou non.
- Approche éducative qui vise à tenir compte des disparités entre les élèves aussi bien d'un point de vue comportemental que des connaissances et des capacités. Elle vise à inclure la scolarisation de tous et à permettre à chacun de progresser selon ses capacités.
- « Il ne s'agit pas de se concentrer sur un groupe d'élèves en difficulté et d'adopter des mesures qui les concerneraient prioritairement, mais d'opter pour un système scolaire à destination de l'ensemble des élèves » VENTOSO-Y-FONT Annick, FUMEY Julien : Comprendre l'inclusion scolaire, Canopé éditions, 2019, p.51

# Définitions rédigées par les enseignants de l'école Notre-Dame de la Source

- C'est un système éducatif prenant en compte, dans le respect, chaque enfant avec ses différences et ses besoins. C'est un partenariat entre les enfants avec un handicap ou à besoin éducatif particulier, les enseignants, les parents et les professionnels ou structures qui peuvent intervenir auprès des enfants. L'objectif est de faire progresser chaque enfant, à son rythme, tout en trouvant sa place dans le groupe. Cela est construit dans un projet individualisé qui s'adapte aux besoins de l'enfant.
- Attention à ne pas penser le diagnostic médical comme invalidant les capacités d'apprentissage. Comme l'indique M. BENOIT « L'analyse pédagogique, en ce qu'elle remet en question les perspectives didactiques et les moyens d'apprentissage, permet également d'apporter des réponses à l'élève, en ne partant plus de ses déficiences mais du changement des procédés pédagogiques mis en œuvre. » VENTOSO-Y-FONT Annick, FUMEY Julien : Comprendre l'inclusion scolaire, Canopé éditions, 2019, p.79

# Définitions rédigées par les enseignants de l'école Notre-Dame de la Source

- L'éducation inclusive vise à assurer pour tous les enfants des droits et des chances en matière d'éducation. Elle vise à mettre en place les conditions nécessaires pour scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers. Elle nécessite de travailler en collaboration avec le secteur médico-social, de former les enseignants et le personnel d'encadrement dans les écoles. (AESH). Elle suppose de multiplier et diversifier les modes de scolarisation (ULIS, UEMA (?))
- Pouvoir proposer un enseignement adapté aux enfants en situation de handicap dans le milieu scolaire normal. Permettre à l'enfant de s'épanouir et de trouver sa place.

# Définitions rédigées par les enseignants de l'école Notre-Dame de la Source

- C'est la possibilité donnée à chacun de progresser. Chaque enfant doit être accueilli tel qu'il est, avec ce qu'il sait et sait faire ; doit pouvoir trouver sa place au sein d'un groupe ; doit pouvoir avancer à son rythme, en fonction de ses besoins avec des objectifs atteignables et mesurables pour lui ; doit être accompagné dans ses progrès par l'adulte ou des camarades.
- Développer les facultés de chacun, dans une école qui veut éviter, refuse l'exclusion des élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers. C'est s'adapter et répondre aux besoins de chacun, accompagner les élèves en situation de handicap et les élèves différents. Eviter la stigmatisation des élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers.

# Définitions rédigées par les enseignants de l'école Notre-Dame de la Source

- C'est une prise en charge de tous les élèves qu'ils soient à besoins éducatifs particuliers ou non, en adaptant au mieux l'environnement et la didactique des apprentissages à chacun.
- Intégrer des enfants à besoins éducatifs particuliers. Adapter le lieu, le matériel, l'environnement à ces enfants. Travailler en coopération avec tous les professionnels qui œuvrent pour faire évoluer cet enfant.
- L'établissement organise l'environnement afin de rejoindre les besoins de tous les élèves.
- « La logique inclusive propose d'accueillir, quand cela est possible, dans une même classe des élèves très différents, qui doivent pourtant tendre vers l'acquisition des mêmes savoirs et savoir-faire » VENTOSO-Y-FONT Annick, FUMEY Julien : Comprendre l'inclusion scolaire, Canopé éditions, 2019, p.70

# Définitions rédigées par les enseignants de l'école Notre-Dame de la Source

- Enseigner tout à tous. Accueillir tous les enfants, qu'ils soient en situation de handicap ou présentant des besoins éducatifs particuliers dans un système d'enseignement classique. Se mettre au service de... plutôt que vouloir adapter ces enfants au système classique.
- Accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs différences, leur handicap et tenir compte au mieux de leurs besoins en adaptant notre lieu, notre enseignement, nos apprentissages, notre temps.
- C'est la mise en place de moyens pour aider à faire progresser un enfant à besoins éducatifs particuliers.